



L'obligation des eleves en ecole maternelle

Par **Ninie12**, le **10/08/2011** à **11:38**

Bonjour,

Mes enfants vont rentrés a l'école maternelle au mois de septembre, seulement nous désirons qu'ils ne participent pas aux anniversaire au sein de la classe pour des questions religieuses, et également qu'aucune photo d'eux ne soient prises pour aller dans les autres familles.(cahier de vie ...)

de plus nous voulions que nos enfant n'aillent à l'école que le matin et non pas l'après midi.

l'école est elle obligée de nous imposer tout cela?

je vous remercie par avance pour vos service

Par **mimi493**, le **10/08/2011** à **12:37**

L'école maternelle n'est pas obligatoire

Si l'admission dit toute la journée, c'est toute la journée

Si vous avez de telles exigences religieuses extrémistes, mettez vos enfants dans une école privée confessionnelle.

Par **Tisuisse**, le **14/08/2011** à **18:13**

Bonjour Ninie12,

Contrairement à une idée répandue, l'école n'est pas obligatoire mais la loi sur l'obligation scolaire précise que c'est l'instruction qui est obligatoire et seulement de 6 ans à 16 ans révolus. Par contre, si vous inscrivez vos enfants dans une école, l'assiduité devient obligatoire et il est normal que TOUS les enfants participent à TOUTES les activités proposées par l'enseignant(e) de la classe si ces activités se déroulent durant les heures normales de classes et font partie du programme de la classe.

En résumé, si vous ne voulez pas, pour des questions de religion, que vos enfants participent à telle ou telle manifestation, inscrivez les dans une école conforme à vos opinions religieuses ou encore faites-leurs la classe à la maison. L'école publique n'est pas une activité "à la carte" ni une garderie "à bon compte".

Par **Melanie555**, le **16/08/2011** à **12:28**

[citation]l'école est elle obligée de nous imposer tout cela[/citation]

L'école ne vous impose rien. Vous acceptez son règlement qui est le même pour tout le monde, ou vous utilisez votre droit de ne pas l'accepter, et vous vous dirigez vers un établissement répondant à vos convictions, dans lequel votre enfant ne serait pas "mis à l'écart" des activités scolaires et de ses petits camarades

A contrario, au nom de quoi voulez vous, VOUS, imposer vos conditions à l'école ? Vos convictions sont certes très respectables, mais pouvez vous imaginer un établissement où chacun impose les siennes ?